

Créer de la valeur par l'entrepreneuriat et l'innovation

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ AU

MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION

DANS LE CADRE DE LA TOURNÉE DE CONSULTATION POUR LA

STRATÉGIE QUÉBÉCOISE DE L'ENTREPRENEURIAT

DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

24 JANVIER 2011



Introduction

L'Association de la recherche industrielle du Québec (ADRIQ) félicite l'effort de consultation du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) dans le cadre de la Stratégie québécoise sur l'entrepreneuriat. Cette discussion permet un pas important vers la connaissance des besoins et des enjeux reliés à l'avenir du Québec en termes d'innovation et de performance.

Cet engagement de la part du gouvernement du Québec à valider ou vérifier les retombées des outils déjà en place concernant la valorisation de l'entrepreneuriat contribue à l'accroissement de l'intérêt général pour une culture de développement et d'avenir économique.

L'ADRIQ est convaincue de la nécessité d'une telle démarche et croit fermement que l'innovation technologique et le transfert de connaissances doivent nécessairement s'inscrire dans les priorités en matière de stratégie entrepreneuriale dans le but d'accroître la compétitivité de nos entreprises québécoises ici comme à l'étranger.

D'ailleurs, par ses différentes activités passées, l'ADRIQ a contribué positivement à la promotion de l'entrepreneuriat en innovation. Elle se propose de bonifier ses actions tout en collaborant avec d'autres partenaires afin d'intensifier son action en jouant le rôle d'agent catalyseur permettant d'obtenir une meilleure cohésion d'actions concertées.

Notre association compte proposer dans ce mémoire plusieurs solutions et actions qui permettront au Québec d'instaurer une véritable culture d'entrepreneuriat innovant, basée sur des réalités vécues par nos membres en considérant que l'innovation est sans contredit l'élément clé et privilégié de création de valeur car elle est au cœur du développement économique et social de toutes les sociétés.

Sensibilisation et promotion

Valorisation de l'image de l'entrepreneur, le commencement...

Un constat est fait concernant la piètre valorisation du rôle de l'entrepreneur comme voie d'avenir et de prospérité.

En général, l'entrepreneur est considéré comme un être à part, qui doit convaincre son entourage de ses idées et de ses intentions de se lancer en affaires. Dans ce sens, l'entrepreneuriat est actuellement perçu comme étant une exception, plutôt que la règle et une avenue praticable et enrichissante. **Le succès, comme les revers, doivent être valorisés comme des éléments formateurs de la carrière d'entrepreneur.**

Des implications qui portent fruit

En premier lieu, nous encourageons les initiatives du gouvernement du Québec à inclure et à soutenir au sein de ses programmes d'éducation une démarche afin d'intéresser les jeunes, de leur inculquer le goût d'entreprendre.

Les projets en milieu scolaire ou en période estivale constituent un bon moyen d'y parvenir en valorisant, entre autre, les carrières à haut potentiel d'innovation et en misant sur la persévérance scolaire. Des partenariats avec des petites, moyennes et grandes entreprises et organisations, telle que l'ADRIQ, peuvent se révéler très profitables pour atteindre ces objectifs.

 RELÈVE
TECHNOLOGIE

L'ADRIQ coordonne depuis janvier 1999 des tournées scolaires visant à susciter chez les Sec III, IV et V un intérêt pour les formations en science et en technologie menant à des carrières d'avenir.

Dans le cadre de ces tournées, des conférenciers présentent aux participants les perspectives d'emploi et de carrière dans les secteurs Technoscientifiques, qui sont parmi les plus dynamiques de notre économie, ainsi que les défis stimulants qui les attendent.

Depuis 1999, c'est plus de 4 200 conférences qui ont été organisées...

... et celles-ci ont rejoint pas moins de 141 000 jeunes participants de 14 à 19 ans !

Ces rencontres s'inscrivent dans une série d'interventions directes de l'ADRIQ auprès des élèves du secondaire et misent sur le rapprochement entre les modèles que sont les praticiens et les jeunes, au moment où ces derniers commencent à être confrontés aux choix de carrière qui s'offrent à eux.

En second lieu, il est possible de susciter la fibre entrepreneuriale auprès des travailleurs de toute provenance en **les sensibilisant sur les avantages de s'entreprendre** et en leur faisant mieux connaître les programmes et ressources mis à leur disposition. Pour y parvenir, il faut utiliser les portes d'entrée du système de soutien aux entreprises actuellement en place et simplifier l'offre.

Il importe de souligner les succès des entreprises et des partenariats afin d'encourager l'adoption des meilleures pratiques. C'est pourquoi les **Prix Innovation, Célébrons le Partenariat** et autres évènements de l'ADRIQ doivent être appuyés car ils contribuent efficacement à faire la promotion de l'entrepreneuriat de façon marquante.

Des moyens accessibles

Déjà, plusieurs histoires à succès sont connues et diffusées largement grâce aux médias traditionnels (journaux, magazines spécialisés, télévision) et augmentent le rayonnement de la profession d'entrepreneur, à l'exemple de « Comment c'est fait » ou « Génération inc ». De la même façon, **une visibilité accrue au niveau des médias sociaux, véhicules déjà prisés par les jeunes**, peut avoir un impact très positif sur la perception de l'entrepreneuriat et s'appuyer sur une stratégie de communication peu coûteuse.

Un message clair doit être véhiculé par l'ensemble des partenaires afin de faire la promotion de l'entrepreneuriat innovant. **En utilisant un porteur du message désigné, tel que l'ADRIQ**, qui rassemble les principaux acteurs de changement et facilite le réseautage intersectoriel, le gouvernement s'assure d'une meilleure cohésion et continuité dans sa livraison.



L'ADRIQ participe à l'effort de valorisation de l'entrepreneuriat en soulignant annuellement les réussites des entreprises innovantes, des lauréats des Expo-sciences pancanadiennes et des représentants des clubs étudiants universitaires.

Une suite logique s'inscrit également dans la *reconnaissance des stages en milieu de pratique*. Une façon de créer et utiliser des incubateurs pour des projets innovateurs, tout en enrichissant la fibre entrepreneuriale des milieux techniques et universitaires.

Les retombées de telles initiatives ne pourront que stimuler les équipes et encourager les valeurs de chef de file et nous sommes fiers d'y contribuer à notre façon.

Création et soutien aux entreprises

Disponibilité des services

Plusieurs organismes et programmes de soutien existent et accompagnent l'entrepreneur dans le prédémarrage et le démarrage d'entreprise. Quoiqu'ils gagneraient tous à être davantage connus, les organismes de première ligne constituent une porte d'entrée efficace et reconnue mais ont besoin d'un soutien spécialisé en innovation technologique.

Un effort de concertation et de maillage accru entre les organismes de soutien à l'entrepreneuriat et du milieu technologique constituerait une voie privilégiée et procurerait un effet de levier efficace pour susciter l'engagement des entrepreneurs et des grandes entreprises du milieu innovant à s'impliquer davantage dans une démarche de mentorat et offrirait une valeur ajoutée au cycle de support à l'entrepreneur.

Une orientation adéquate

L'ADRIQ recommande fortement **d'informer les agents de première ligne en les sensibilisant davantage aux organismes spécialisés dans la croissance** des domaines innovateurs ou de la propriété intellectuelle tel que le Réseau conseil en technologie et en innovation (RCTI).

Le projet de modélisation de l'écosystème d'innovation québécois de l'ADRIQ s'inscrit dans cette dynamique.

Pérennité et croissance

Des mesures qui comptent !

Une multitude d'organismes se côtoient ayant chacun leur créneau d'intervention. Il y a une variété d'offres de services et de mesures disponibles, dont l'ensemble tente de répondre aux besoins de l'entrepreneur.

La gouvernance se doit de se pencher sur ses programmes publics existants afin d'en élaborer une version plus participative et moins contraignante. **Un assouplissement des règles pour l'accès aux programmes de soutien, de démarrage, ou à l'innovation est fortement recommandé** afin d'accroître la création d'entreprises technologiques et permettre l'éclosion du désir de participer activement à l'économie. **Un crédit de remboursement de la dette d'études des finissants voulant démarrer une entreprise** pourrait être une mesure applicable à l'intérieur des programmes existants et contribuerait à accélérer le goût de s'entreprendre auprès des jeunes.

Puisque les entrepreneurs préfèrent de loin faire des affaires que de gérer des aides financières, le gouvernement du Québec devrait donner **avantage à une participation de l'entreprise québécoise au processus de soumission** pour les besoins de l'état en matière de services, comme c'est le cas actuellement en Ontario. Il faudrait aussi inciter la grande entreprise à jouer un rôle similaire en les encourageant par des stimuli financiers et autres.

Des connaissances utiles

Le développement des compétences entrepreneuriales est une nécessité chez les entrepreneurs, et s'ajoute aux capacités requises pour la croissance d'une entreprise. C'est pourquoi une connaissance minimale du processus de gestion d'une entreprise est souhaitable pour tout entrepreneur voulant s'engager dans la voie de la réussite.

À notre avis, il est nécessaire **d'intégrer un processus d'innovation planifié, à l'intérieur même du plan d'affaires des petites et moyennes entreprises technologiques**, comme c'est le cas actuellement pour les grandes entreprises. Ce cheminement est recommandé dans le but d'encourager le développement de l'innovation à l'intérieur des entreprises et devrait être véhiculé par les services de soutien à l'entrepreneuriat.

L'ADRIQ a contribué dans le passé à améliorer la compréhension des petites entreprises innovantes à ce niveau et continuera à le faire par des actions découlant de son programme AGIR. L'appui du MDEIE sera déterminant pour mener à bien les différents chantiers de ce programme.

Relève et transfert d'entreprise

Un enjeu pressant

Le milieu constate que les enjeux liés à la relève entrepreneuriale sont malheureusement sous-estimés de la part de plusieurs entrepreneurs. En sachant que le Québec doit déjà investir pour une culture entrepreneuriale plus forte, une attention toute particulière doit être apportée à cet aspect important du cycle de l'économie qu'est la relève entrepreneuriale, surtout concernant les entreprises technologiques porteuses, notamment le secteur énergétique.

Sensibiliser les futurs cédants à bien préparer la relève entrepreneuriale, à s'entourer de collaborateurs compétents en la matière et profiter des ressources existantes en transfert d'entreprises nous paraît tout indiqué. Ici encore, le croisement entre les divers organismes de soutien à la relève entrepreneuriale, à la valorisation et au financement est essentiel à la réussite de l'effort de sensibilisation et devrait faire partie de la Stratégie entrepreneuriale pour un Québec plus innovant.

Courtiser la réussite par l'action

Notre association met présentement en route de **nouveaux chantiers d'envergure**, dont la modélisation fonctionnelle de l'écosystème de l'innovation au Québec, à l'aide du Fond AGIR. Le résultat de cette démarche permettra d'extraire une modélisation fonctionnelle, dynamique et simple d'utilisation afin de **mesurer les flux de fonctionnement et d'établir des indicateurs d'efficacité de l'écosystème de l'innovation**.

Nous serons en mesure de proposer des actions concrètes qui agiront directement sur la capacité entrepreneuriale en proposant une amélioration sur les pratiques de gestion de l'innovation et de la recherche en vue d'en améliorer l'efficacité et les retombées. La mesure de cette contribution se fera par le ratio de retour sur les investissements.

Fond AGIR | Actions en Gestion de l'Innovation et de la Recherche

Pour augmenter l'efficacité du modèle québécois de l'innovation et faciliter les capacités entrepreneuriales des entreprises technologiques, l'ADRIQ compte intervenir sur plusieurs axes :

- Développer ou améliorer la culture de planification à long terme de la recherche et de l'innovation par l'apport d'outils et d'accompagnement au niveau de l'entreprise.
- Démontrer la pertinence et la rentabilité d'utiliser les meilleures pratiques de gestion de l'innovation sans regard à la taille du projet ou de l'entreprise par l'utilisation d'exemples concrets et applicables rapidement.
- Fournir des outils simples de mesure de retour sur les investissements aux entreprises face à leurs investissements en recherche et innovation et favoriser une autocritique de leur façon d'utiliser leurs propres fonds ainsi que les fonds et ressources publiques disponibles.
- Contribuer à rendre plus fluide et simple l'information provenant de tous les acteurs de l'innovation publics et privés offrant des services et/ou de l'aide aux entreprises œuvrant en recherche et innovation.
- Contribuer à établir des échanges gagnants entre entreprises, CCTT, centres de recherche et universités.
- Encourager la participation active des étudiants de 2^e et 3^e cycle dans le processus d'innovation des entreprises en identifiant précisément les zones critiques appropriées d'intervention où ils feront une différence.
- Favoriser les universités, CCTT, centres de recherche et centres de valorisation à ajuster leur offre et se réguler face aux besoins réels des entreprises et du marché.

Recommandations

Nous croyons notre réflexion en accord avec les indices de nos partenaires concernant la relève entrepreneuriale. En ce sens, nous concluons qu'un Québec technologique, entreprenant et innovant est nécessaire pour une santé économique accrue et performante.

1. L'ADRIQ se porte volontaire pour appuyer, par son programme AGIR, une stratégie gouvernementale mobilisatrice incluant l'ensemble des ministères et partenaires afin d'y inclure l'entrepreneuriat en innovation technologique comme élément structurant de base. Cette mobilisation visera un accroissement de l'efficacité et un meilleur retour sociétal des efforts des différents partenaires, ainsi que l'assouplissement des règles d'accès aux différents programmes de soutien au démarrage, à l'innovation et au développement des affaires du MDEIE. Plusieurs axes d'intervention sont proposés à cet effet (voir Fond AGIR, p. 7)
2. L'ADRIQ recommande la bonification et l'utilisation de son programme Relève TechnoScience afin de valoriser l'entrepreneuriat en la jumelant à l'innovation et en misant sur la persévérance scolaire, l'innovation technologique et la relève. Une campagne promotionnelle afférente tiendrait compte en particulier du secteur technologique, créateur important de valeur pour le Québec et élément attractif pour nos jeunes. Entrepreneuriat et innovation forme un tout essentiel au succès des entreprises d'aujourd'hui et de demain et constitue le message que l'ADRIQ souhaite étendre auprès de la jeunesse.
3. L'ADRIQ recommande au MDEIE de collaborer à la concrétisation du projet de modélisation de l'écosystème d'innovation québécois piloté conjointement par l'ADRIQ et le Réseau Interval et qui facilitera la collaboration entre les différents acteurs reliés au milieu de l'entrepreneuriat et permettra d'augmenter leur efficacité de groupe et des retombées concrètes et tangibles pour les bâtisseurs qui désirent s'entreprendre en positionnant l'innovation comme élément clé de leur succès.

Une stratégie de l'entrepreneuriat orientée vers l'innovation !

L'Association de la recherche industrielle du Québec

Depuis 1978, l'ADRIQ anime un vaste réseau d'affaires unique et influent regroupant 4 200 décideurs du milieu de l'innovation industrielle au Québec. La recherche industrielle est un levier privilégié pour hausser l'excellence des produits, des services et des réalisations québécoises, permettant de consolider la base industrielle du Québec, de hausser les capacités d'innovation de nos entreprises, de façonner un avenir stimulant pour nos jeunes et de soutenir notre qualité de vie.

L'ADRIQ regroupe des gens de tous les milieux : centres de recherche, universités, groupes financiers, firmes-conseil et organismes publics qui viennent appuyer l'effort de nos entreprises et de nos entrepreneurs pour relever le défi de l'innovation dans un contexte de globalisation mondiale.

Quelque 1 500 décideurs de tous les secteurs industriels, représentant les forces vives de la recherche et de l'innovation industrielle au Québec, prennent part annuellement à ses diverses actions.

À l'exemple de nos tournées scolaires qui impliquent les régions de l'Outaouais, de l'Estrie, du Lac-Saint-Jean et de Québec, nos interventions et implications, tel que les Prix Innovation, s'adressent aux entreprises à travers tout le territoire. Nous accueillons également des délégations en provenance de la Belgique, de l'Italie et de la France lors de séminaires sur les défis et enjeux reliés à l'innovation.

Nous considérons que l'intérêt de l'ADRIQ pour la relève entrepreneuriale est relié directement à notre mission et à nos efforts d'innovation et de création de valeur pour le Québec.



Aujourd'hui, le réseau ADRIQ s'est considérablement étendu.

Il rejoint plus de 1 000 entreprises innovantes et organisations.

Notre réseau représente 85 % de l'effort d'innovation industrielle au Québec.

Un effort quinze fois plus important qu'en 1978, totalisant aujourd'hui plus de 4,5 G\$.

Notre regroupement permet une action concertée par tous les partenaires-clés de l'innovation, dans toutes les régions du Québec.